



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Association pour la connaissance et la conservation du patrimoine monumental

VOYAGE À PARTIR DE NARBONNE
LA CATALOGNE ROMANE
DU JEUDI 7 AU LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

Bulletin d'inscription à retourner
au plus tard le 2 mai 2017 à
Société française d'archéologie
5, rue Quinault - 75015 Paris

PARTICIPANT(S)

Participant n°1

Nom :

Prénom : N° Adhérent S.F.A. (s'il y a lieu) :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone mobile / fixe :

Courriel :

Participant n°2

Nom :

Prénom : N° Adhérent S.F.A. (s'il y a lieu) :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone mobile / fixe :

Courriel :

INSCRIPTION

Inscription en chambre **DOUBLE ou TWIN**

Inscription en chambre **DOUBLE à usage individuel**

Prix par personne en chambre DOUBLE ou TWIN : 903 € * x pers. = €

Supplément pour chambre INDIVIDUELLE : 195 € x pers. = €

Assurance « Annulation-rapatriement » : 30 € x pers. = €

TOTAL : €

Versement d'un acompte à l'inscription soit Total = € x 30% = €

* Sur la base de 40 participants. Selon le nombre de participants inscrits, le tarif pourra varier de 866 € à 955 €



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Association pour la connaissance et la conservation du patrimoine monumental

VOYAGE À PARTIR DE NARBONNE
LA CATALOGNE ROMANE
DU JEUDI 7 AU LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

Bulletin d'inscription à retourner
au plus tard le 2 mai 2017 à
Société française d'archéologie
5, rue Quinault - 75015 Paris

PRIX & CONDITIONS

1- INSCRIPTION & TARIFS

L'inscription au voyage en Catalogne romane implique l'adhésion à nos conditions générales et particulières. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du voyage pour être confirmée. Le sole doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date du départ.

Prix par personne en chambre double : 903 €

(Prix calculé sur la base de 40 participants, pouvant varier de 866 € à 955 € par personne en fonction du nombre définitif d'inscrits)

Supplément pour chambre double à usage individuel : +195 €

Assurance annulation-rapatriement par personne (facultative) : + 30 €

Le règlement de l'acompte et du solde peut être effectué :

par chèque à l'ordre de la SFA par virement au compte ci-dessous

Relevé d'Identité Bancaire : CIC PARIS PEREIRE				
Banque	Guichet	N° de compte	Clé	Devise
30066	10857	0020086001	22	EUR
BIC : CMCIFRPP		IBAN : FR7630066108570002008600122		

2- FORMALITÉS

Une copie de votre pièce d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité doit être impérativement jointe à votre dossier d'inscription).

3- PRESTATIONS INCLUSES

Le transport en autocar sauf le dimanche 10 septembre pour les visites à Gérone. L'autocar est au départ de Narbonne le jeudi 7 septembre, et retour à Narbonne le lundi 11 septembre.

L'hébergement en hôtel 4* central, en base chambre double ou twin, petits déjeuners inclus.

Deux déjeuners boissons comprises, et un déjeuner sur la route du retour et hors boissons.

Les droits entrées dans les sites et monuments visités

Les services d'un guide officiel de Catalogne garantissant les possibilités d'intervention des présentateurs de la S.F.A.

4- PRESTATIONS NON INCLUSES

Le voyage jusqu'à Narbonne, ville de départ et de retour de l'autocar

Les repas autres que ceux mentionnés dans les « Prestations incluses », ainsi que les éventuels pourboires

Les extras et dépenses d'ordre personnel (téléphone, blanchisserie, etc.) ; le port des bagages

Les pourboires au guide et au conducteur de car

Le supplément pour la chambre individuelle (nombre limité) : + 195 € / personne

L'assurance annulation-rapatriement (facultative mais conseillée) : + 30 € / personne

5- FRAIS D'ANNULATION PAR PERSONNE

Toute annulation doit être notifiée dans les plus brefs délais par téléphone, courrier ou courriel. Quelle que soit la date d'annulation de votre voyage seront retenus le montant de l'assurance annulation ainsi que des frais de dossier de 50 €. Les frais d'annulation sont calculés en pourcentage du prix du voyage en fonction de la date d'annulation. Ces frais sont remboursés par l'assurance si le voyageur l'a souscrite, selon les clauses du contrat. L'abandon du voyage en cours du fait du participant et pour quelle que cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement, de même que la non-présentation du départ.

En cas d'annulation, les frais sont les suivants :

- plus de 45 jours avant le départ : frais de dossier par personne (50 €, non remboursables par l'assurance)
- de 45 à 35 jours avant le départ : 20 % du prix du voyage par personne
- de 34 à 21 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage par personne
- de 20 à 8 jours avant le départ : 70 % du prix du voyage par personne
- de 7 jours avant le départ au jour du départ : 100 % du prix du voyage par personne